

Vous partez en vacances, protégez-vous des cambriolages!

Du samedi 23 février au dimanche 10 mars 2013 inclus, la police et la gendarmerie nationales, en collaboration avec les polices municipales, poursuivront l'opération « tranquillité vacances » afin de lutter contre les cambriolages.

Cette campagne a pour but de dissuader les cambrioleurs de profiter des vacances scolaires et de l'absence des habitants.

Comment en bénéficier ?

Signalez votre départ aux services de la police ou de la gendarmerie nationales ou de la police municipale en vous inscrivant au **minimum 2 jours avant votre départ en vacances**.

L'imprimé d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la préfecture : http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-publique/Operation-tranquillite-vacances

Des patrouilles de la police et de la gendarmerie effectueront des passages réguliers à votre domicile afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.

<u>Important</u> : Si vous rentrez plut tôt, pensez à prévenir le service de police ou de gendarmerie que vous avez contacté avant votre départ.

Par ailleurs, la police nationale de Montpellier maintient cette opération toute l'année :

- Si vous habitez Montpellier, Lattes ou Pérols, signalez vos absences à tout moment pour 1 journée, 1 week-end ou plusieurs jours.

Quelques conseils pratiques de sécurité :

Avant de partir en vacances, protégez votre domicile

- Equipez votre porte d'une serrure multi-points
- Protégez les fenêtres et ouvertures de volets ou de grilles
- Ne laissez pas de grosses sommes d'argent chez vous
- Ne cachez pas vos clés dans une boîte aux lettres, dans un pot de fleurs ou sous le paillasson
- N'indiquez pas la durée de votre absence sur votre répondeur
- Donnez vos clés à une personne de confiance afin que votre courrier soit retiré régulièrement
- Demandez à la poste de conserver votre courrier jusqu'à votre retour si personne ne peut le retirer à votre place
- Faites ouvrir et refermer les volets régulièrement.

Vous êtes victimes ou témoins d'un cambriolage, composez le 17 ou le 112